

ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN
VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

N./Réf. : 73/169687/PU/18

Réf SPW : 19947 & D3300/55023/RGPED/2018/1/LNASD/dchio - PU - F0316/55023/PU3/2018.1

Concerne la demande de permis unique introduite par la **S.A. HOLCIM Belgique Avenue Albert Schuman 71 à 1401 NIVELLES** visant la régularisation de l'implantation et l'exploitation d'installations reprises au sein d'une centrale à béton existante (citerne à gasoil avec pistolet de distribution, station de nettoyage de camions, stockage de déchets de béton sur dalle, stockage de déchets non dangereux, réservoirs fixe d'air comprimé, stockage de déchets dangereux, trémies, stocks divers et appentis) sis Rue de la Loge 80/2 à 7866 LESSINES.

Conformément aux dispositions de l'article 81, §2 alinéa 1er du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement tel que modifié, le Collège communal est l'autorité compétente pour statuer sur cette demande.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Vendredi 2 mars 2018	Mercredi 7 mars 2018	Administration Communale Grand'Place 12 7860 LESSINES le mercredi 21 mars 2018 de 11h00 à 12h00	Collège Communal Grand'Place 12 7860 LESSINES

Le Bourgmestre, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du **7 mars 2018**.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 8h30 à 12h00 et jusqu'à 20 heures ou le samedi matin.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après treize heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Benoît LECLERCQ, Conseiller en Environnement au 068/25.15.38 ou de l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en Environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès:

- du demandeur au 067/87.67.13
- du Fonctionnaire technique Place du Béguinage, 16 à 7000 MONS ou au 065/32.80.11.
- du Fonctionnaire délégué Place du Béguinage, 16 à 7000 MONS ou au 065/32.80.11
- du Conseiller en Environnement au 068/25.15.38 ou, à défaut, du collège communal ou de l'agent communal délégué à cet effet.

Coordonnées du Conseiller en Environnement:

Benoît LECLERCQ, Service Environnement Grand Place 12 à 7860 LESSINES, leclercq-benoit@lessines.be, 068/25.15.38

A LESSINES, le 1er mars 2018

Le Bourgmestre

